

■ **Jetivia SA**, à Le Grand-Saconnex, prestation de conseils et de services en matière de transport, etc. (FOSC du 18.11.2002, p. 6). Tischhauser Jean n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Geiser David, de Langenthal, à Vétraz-Monthoux, F, et Lacôte Gilbert, de France, à Peillonnex, F.

Journal no 1614 du 06.02.2003
(00858892 / CH-660.0.751.989-2)